

Plannings des rédactions, acte II : un prévisionnel possible dans l'hexagone, pourquoi pas chez nous ?



Respecter les employés, cela signifie également respecter leur temps. Aux quatre coins de France Télévisions, les journalistes bénéficient d'un planning prévisionnel, sur plusieurs semaines. Le temps et l'organisation des journalistes martiniquais sont-ils moins précieux ?

C'est donc le vendredi soir que les journalistes apprennent s'ils travaillent dans moins de 3 jours, c'est-à-dire le lundi... Ou alors s'ils seront de repos hebdomadaire... Et, suspens... où seront placés ces deux jours de repos hebdomadaire (RH), durant la semaine.

L'attente ne s'arrête pas là. En télé, ils découvrent également s'ils seront JRI ou rédacteurs... S'ils seront en radio, de présentation des journaux du matin, de la journée ou alors de reportages... Voire... l'encadrant de dépannage ! Oups... par intérim, pardon. Mais sans note d'intérim !

Asservissement et tensions...

Vous ne rêvez pas... Nous sommes bien en 2025 ! Quelle idée, de nos jours, de penser que des porteurs de micros et de caméras pourraient souhaiter se pencher, d'eux-mêmes, sur des dossiers avec un minimum d'anticipation, vouloir caler des interviews, en amont ? Pire, qu'ils pourraient avoir un rendez-vous médical à programmer ou tout simplement une vie personnelle à organiser ? Non, pas eux ! Eux, ils doivent poser une journée de congé ou alors demander au rédacteur en chef s'il est possible qu'il fixe leur journée de RH au moment souhaité. En bref, l'asservissement total.

francetélévisions

TABEAU DE SERVICE PREVISIONNEL

Semaine 26 du 23/06/25 au 29/06/25

MARTINIQUE	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06	Mardi 24/06
1. DIRECTEUR DES CONTENUS GÉNÉRAL								
2. RÉDACTEUR COD								
3. ASSISTANTE DE PRODUCTION D'ÉMISSION ET/OU D'ÉDITION								
4. ASSISTANTE								
5. CHARGÉE DE RÉALISATION								
6. RÉDACTEUR REPORTAGE								
7. ÉDITION								
8. RÉDACTEUR EN CHEF								

Ce tableau peut être modifié en raison des circonstances et en fonction des besoins du service
20/06/2025 - 17h10 (Heure de Martinique)
Imprimé par :

> Exemple d'un des plannings de cette semaine du lundi 23 juin 2025.

Tic... Tac... Tic... Tac... Il est plus de 16 h... Les journalistes sont suspendus à l'Outlook... Comme tous les vendredis, à la même heure... Scrutant le mail tant attendu : le tout premier planning prévisionnel, pour la semaine à venir.

Au-delà de compliquer l'organisation professionnelle et personnelle, découvrir irrémédiablement son planning à la dernière minute crée de grosses tensions inutiles, au sein de la rédaction. Une perpétuelle improvisation permanente folklorique.



Nous avons choisi de faire de l'information au public et de la couverture de l'actualité, notre métier. Nous sommes donc parfaitement conscients de la nécessité de travailler à des horaires improbables, y compris les week-ends et les jours fériés, d'être mobilisables, à tout moment, selon l'actualité, tout en étant en capacité d'assurer un remplacement et/ou un changement de poste, au pied levé. Nous savons donc, aussi, que tout planning journalistique, même définitif, est perpétuellement susceptible d'être modifié. D'ailleurs, le planning reçu le vendredi soir s'intitule *"planning prévisionnel"* et il stipule que *"ce tableau peut être modifié en raison des circonstances et en fonction des besoins du service"*.

En Martinique, oui, mais pas ailleurs... Cherchez l'erreur...

À France Télévisions, la plupart des stations ont adopté un fonctionnement plus respectueux de leurs journalistes, depuis des décennies.

Dans la plupart des régions, un planning à 4 semaines d'anticipation indiquant les journées de présence, d'absences, de congés et de RH est proposé. Ensuite, un planning prévisionnel détaillant, cette fois-ci, les tâches lors des journées de présence, est envoyé le jeudi, pour la semaine suivante. Enfin, le lendemain, le planning du vendredi, plus définitif, est communiqué pour la semaine à venir.

Cette organisation possible dans l'hexagone, serait-elle impossible en Outre-mer ?

Le SNJ réclame un planning prévisionnel de 2 semaines

Si le code du travail fixe le délai butoir de publication des plannings, le vendredi, il n'empêche surtout pas aux entreprises de fonctionner en bonne intelligence. D'ailleurs, la législation insiste également sur le droit à la déconnexion. Les journalistes continuent pourtant de répondre à leurs téléphones à des heures indues, en dehors de leurs horaires de travail.

En cette période de préparation de la rentrée, **le SNJ exige le respect des salariés et de leur temps.**

Le SNJ réclame une planification prévisionnelle d'au moins deux semaines, pour les rédactions télés, radio et web.

Tout moun, sé moun.

**NB : Le SNJ a rédigé ce tract, en fin de semaine dernière. Ce lundi matin, nous apprenons oralement lors d'une de nos réunions de bilan de saison, que nos doléances seront prises en compte, à la rentrée, si et seulement si les employés posent leurs "congés suffisamment tôt". Le SNJ sera vigilant sur la mise en place de cette planification anticipée.*

La Martinique, le 23 juin 2025